



# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 20 mai 2010 à 18 h 15**

**Présents** : Tous les membres en exercice sauf :

**Excusés** : Eric DAUMARD – procuration à Serge LACROIX  
Fatima BENTALEB – procuration à Christian MILLET  
René MERMET-MARECHAL – procuration à André PLAISANTIN  
Rachel TRIBOULET – procuration à Jacques BAUDURET

**Absent** : Patrice MOREL

**Secrétaire de Séance** : Jean ROSSI

Avant d'ouvrir cette nouvelle séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal pour d'éventuelles remarques sur le compte-rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour de cette séance.

## **1. Présentation des travaux des 4 commissions municipales:**

### **1. 1. Commission Travaux & Environnement :**

#### **Travaux – Avenue de Franche Comté :**

André Plaisantin informe les membres du Conseil Municipal que la pose des canalisations se poursuit. L'ensemble des fourreaux électriques sont mis en place, en attendant le câblage. Les travaux de surface (pose des bordures) devraient démarrer à la fin du mois.

#### **Travaux – Avenue de Saint-Claude :**

André Plaisantin confirme que le réseau d'eaux pluviales est terminé. La cunette en pied de talus a été mise en place comme prévu. La SA Routière Guenuchet procède maintenant à la pose des bordures.

#### **Chaufferie bois et réseau de chaleur :**

Les travaux de mise en conformité de la chaufferie se déroulent sous la conduite de DALKIA. Les travaux portent actuellement sur la dalle de la future chaudière bois, l'ancienne chaudière ayant été démantelée et évacuée. Concernant les travaux d'extension du réseau de chaleur, ils doivent démarrer prochainement, pour permettre un raccordement des nouveaux abonnés en septembre prochain. Monsieur le Maire ajoute que les polices d'abonnement pour les écoles publiques et la gendarmerie

ont été signées, permettant ainsi d'acter l'engagement de la collectivité dans l'utilisation du réseau de chaleur pour ses bâtiments. Cet engagement a permis à Dalkia d'engager les travaux d'extension du réseau.

#### **AEP – raccordement Vouglans :**

André Plaisantin informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de réaliser un levé topographique sur l'ensemble du projet (5 km). Le cabinet B & R Ingénierie a besoin de ces informations pour réaliser l'étude. Une consultation auprès de 2 géomètres a été engagée. Le résultat est le suivant :

- Cabinet Olivier Colin : 5 869, 97 € TTC – Délai de 15 jours
- Cabinet Topo Services : 8 192,60 € TTC – Délai de 12 jours.

Il est proposé de retenir l'offre du cabinet Olivier Colin.

#### **Station d'épuration :**

André Plaisantin livre quelques informations concernant le fonctionnement de la station d'épuration, en particulier la nécessité de changer une pompe pour un montant de 2 500 €. D'après le diagnostic réalisé par les Ets Poirson sur l'état de cette pompe, sa réparation n'est pas possible. Il est rappelé que l'année passée, le même phénomène s'est produit sur une autre pompe, qui avait été réparée, et dont la réparation n'a pas tenue. D'autre part, la Chambre d'Agriculture a fait procéder à une analyse des boues stockées dans le clarificateur : la teneur en cuivre est de 752 mg/kg/MS, ce qui signifie que l'épandage en agriculture serait possible. Dans ces conditions, le silo contenant des boues non épandables sera vidé dans les meilleurs délais, permettant ainsi de tirer les boues stockées dans le clarificateur et de les épandre.

#### **Enquête publique de déclassement de dessertes communales :**

Suite à l'enquête publique menée du 20 avril au 4 mai 2010, le Commissaire-enquêteur a remis son rapport d'enquête, par lequel il émet un avis favorable au déclassement et à l'aliénation des deux chemins ruraux. En effet, le projet d'aménagement de la zone d'activité En Pont prévoit, dans son plan de composition, un itinéraire de substitution paysager traversant la future zone du nord au sud et permettant de raccorder le circuit équestre et les sentiers de randonnée et VTT de la Communauté de Communes Jura Sud (Froidefontaine et Tacot).

Il est rappelé que cette procédure est nécessaire pour l'établissement de l'acte notarié de cession des chemins ruraux au bénéfice de la Communauté de Communes Jura Sud.

#### **ONF – Schéma départemental de dessertes forestières :**

André Plaisantin présente la proposition des services de l'ONF, consistant à établir un schéma départemental des routes forestières, identifiant les points noirs et les axes d'amélioration de ces dessertes. Dès lors que ce schéma est établi, les travaux d'amélioration de ces dessertes pourront être plus facilement éligibles à des subventions d'Etat. Le schéma départemental concerne la forêt communale de Moirans pour les Routes Forestières de la Grande Artère, des Combettes, et du Merle.

André Plaisantin propose d'approuver le principe de réaliser une étude pour le périmètre répertorié par les services de l'ONF (n°39-25), étant précisé que cette étude est prise en charge par l'ONF et l'Etat.

### **Parc de Racluse :**

Dans le cadre de la réhabilitation du parc communal pour un usage de pâturage, René Mermet-Maréchal propose d'exploiter pour partie les peuplements forestiers sur la parcelle, à savoir, des pins sylvestres et noirs, et des épicéas. Cette exploitation est assortie d'une condition : ne pas gêner le pâturage des animaux.

René Mermet-Maréchal propose d'examiner l'offre des Ets Ducret, se décomposant comme suit :

- Pins sylvestres et noirs : 17 € / m3
- Epicéas : 40 € / m3

Ces tarifs tiennent compte de la contrainte de sortie des bois avec un broyage des branches et rémanents sur une plateforme de proximité.

Il est précisé enfin que ces bois se situent sur le domaine privé de la commune non soumis au Régime Forestier.

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.

## **1. 2. Commission Cadre de Vie :**

### **Concours Entrées de ville :**

Laurence Magnon informe les membres du Conseil Municipal que 4 projets ont été réceptionnés en mairie. Le 5<sup>ème</sup> projet doit être transmis avant fin mai. Chacun est invité à prendre connaissance de ces projets et à émettre un avis. La 4<sup>ème</sup> commission examinera ces projets lors de sa prochaine réunion. L'agence de communication Dartagnan doit également remettre une proposition.

### **Fresque Cinéma :**

Cette nouvelle fresque murale semble donner entière satisfaction, d'après les échos perçus à ce jour. Il s'agit surtout d'un geste de communication, en phase avec l'identité de Moirans et du Pays de l'Enfant.

### **Fleurissement :**

Laurence Magnon rappelle que les plantations auront lieu la semaine prochaine comme prévu. En outre, le gazon, initialement prévu dans le marché de travaux d'aménagements urbains au droit des Ets Valobois, sera remplacé pour partie par de la prairie, formant ainsi une unité avec les plantations prévues par la Communauté de Communes Jura Sud dans ce secteur.

### **Commerces :**

Le camion de toilettage canin se tiendra tous les mardis des semaines paires sur le parking de la salle des fêtes. Laurence Magnon précise qu'une convention d'occupation du domaine public a été mise en place pour ce nouveau commerce.

Par ailleurs, Laurence Magnon rappelle que les Ets Gertem ont ouvert un nouveau magasin rue Alano Di Piave, consacré aux Arts de la Table. Ce magasin se situe entre les 2 espaces commerciaux des Ets Gertem.

**Publicité :**

Suite à l'apparition de nouvelles publicités sur le territoire de la commune, un nouveau plan d'actions sera déployé auprès des commerces concernés. Laurence Magnon rappelle qu'un livret sur la signalétique a été remis à chaque commerçant, artisan et industriel en début d'année. Malgré les informations claires et précises de ce livret, de nouvelles publicités apparaissent. Ce plan d'action sera présenté lors de la prochaine réunion de la 4<sup>ème</sup> commission.

**Communication :**

Laurence Magnon rappelle que la 6<sup>ème</sup> édition des Brèves Municipales paraîtra début juillet comme prévu.

**1. 3. Affaires sociales – Services à la population****Accueil de loisirs Tom Pouce :**

Christian Millet rappelle que la convention liant la commune de Moirans-en-Montagne et l'Association Les Francas du Jura pour la gestion de l'accueil de loisirs prévoit la prise en charge du déficit éventuel par la commune de Moirans. Le compte de résultat 2009 transmis par les Francas affiche un déficit de 15 511,71 €. La prise en charge de ce déficit fait partie de la contribution de la commune de Moirans au fonctionnement du centre, soit un tiers du budget global de cet établissement.

**Cérémonie du 8 mai :**

Christian Millet remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation à la cérémonie du 8 mai, ainsi que les deux adolescents volontaires.

Christian Millet ajoute que, suite à une récente décision ministérielle, un diplôme d'honneur sera remis aux anciens combattants de la guerre de 1939-1945. Ce diplôme sera remis aux personnes de Moirans concernées le 11 novembre prochain.

**Vache Qui Rue :**

Christian Millet tient à souligner la qualité du spectacle donné à la Vache Qui Rue, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la résidence d'artistes. Le public était venu nombreux, ce qui témoigne de l'importance de cette résidence aujourd'hui.

**Université Ouverte :**

Comme chaque année, la commune de Moirans a accueilli le 10 mai dernier les intervenants de l'Université Ouverte, en collaboration avec le Parc naturel régional du Haut Jura. La conférence donnée cette année portait sur le Québec, avec un intervenant de l'Université de Montréal.

**1. 4. Education – Culture – Vie Associative et Sportive****Opération nettoyage de printemps :**

Serge Lacroix propose de faire le bilan sur la participation des élèves du collège, du lycée et de l'école primaire au nettoyage de printemps. Ce sont donc 96 élèves de la cité scolaire et 128 élèves de l'école Roger Millet qui ont participé à cette opération. Considérant l'intérêt pédagogique d'une telle action, une place gratuite de cinéma sera remise à chaque participant.

Par ailleurs, Serge Lacroix attire l'attention des membres du Conseil Municipal sur une remarque formulée par Eric Daumard concernant l'entrée de la Cité Scolaire au quotidien. En effet, l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'établissement provoque un rassemblement important de fumeurs devant l'entrée, gênant l'accès et générant surtout une quantité importante de mégots laissés sur le trottoir. Il est proposé de remettre des cendriers et de sensibiliser les responsables de cet établissement.

### **Cinéma François Truffaut – Rencontre avec les bénévoles :**

Serge Lacroix informe les membres du Conseil Municipal de la réunion tenue le 7 mai dernier avec les bénévoles du cinéma. L'objectif de cette réunion était de faire le point sur l'activité du cinéma depuis le début d'année, en soulignant la très bonne fréquentation enregistrée et le concours des bénévoles, toujours très actifs. Un noyau dur d'une dizaine de personnes assure l'accueil du public par la tenue du guichet à chaque séance.

Serge Lacroix ajoute qu'à l'initiative des représentants de la Fraternelle, un film documentaire a été réalisé par Florian, le projectionniste et les élèves du lycée professionnel de Moirans, sur la création de sculptures exposées sur le parvis du Musée de l'Abbaye de Saint-Claude. Ce film documentaire sera projeté à Moirans à l'automne prochain.

Enfin, Serge Lacroix rappelle que la convention liant la commune de Moirans et la Fraternelle prévoyait la prise en charge du déficit éventuel de l'association en 2009. Il est rappelé que la commune a versé une subvention d'équilibre correspondant aux 12 mois compris entre le 1<sup>er</sup> octobre 2008 et le 30 septembre 2009. Il est donc proposé de solder la subvention d'équilibre pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2009, étant précisé que la nouvelle convention portera sur une année calendaire. Le montant de cette subvention d'équilibre est de 6 250 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Vache Qui Rue :**

Serge Lacroix souhaite signaler les résidences du mois de mai et juin à la Vache qui Rue :

2 résidences en mai

- Spectacle Vigile du Théâtre Group (du 10 au 17 mai)
- Spectacle Lettres d'amour aux fleurs et au vent. Cie Songes du 17 au 26 mai

1 résidence en juin :

- Didier Super du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet

Enfin, les manifestations récentes, tels que le gala des majorettes et la fête du foot se sont très bien déroulées, nonobstant les conditions météorologiques.

## **3. Questions foncières et financières :**

### **Taxe de séjour intercommunale :**

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes dispose de la compétence Tourisme et Patrimoine et porte, à ce titre, les actions de promotion en faveur du tourisme sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Jura Sud.

Cette collectivité a la possibilité d'instaurer une taxe de séjour aux résidents, comme cela se pratique dans bon nombre de communes ou communautés de communes du Jura. Monsieur le Maire propose donc d'approuver le principe d'instituer une taxe de séjour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, selon les modalités qui seront définies courant 2010. Il est également précisé que la Commission Locale de Transfert de Charges étudiera les incidences de mise en place de cette taxe de séjour intercommunale pour la commune de Maisod, seule commune percevant une taxe de séjour communale à ce jour.

#### **Projet de casernement de gendarmerie :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale a validé le principe d'engager la phase préalable de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Moirans-en-Montagne. Suite à cette décision, il appartenait à la commune de soumettre des propositions de terrains. Monsieur le Maire rappelle que le terrain, initialement pressenti pour le casernement, a été retenu pour la construction de la future maison médicale. Plusieurs possibilités ont été soumises aux services de la gendarmerie. Par ailleurs, le principe de confier l'opération de construction à l'Office Public de l'Habitat du Jura a également été validé par le ministère. La prochaine étape consistera à obtenir l'agrément du terrain par la gendarmerie, puis à déposer le dossier de construction et le plan de financement avant décembre 2011. L'Office Public de l'Habitat du Jura engagera les démarches nécessaires dans les meilleurs délais, afin de réduire, autant que faire se peut, le calendrier de cette opération.

#### **Servitude de passage :**

Monsieur le Maire rappelle que suite à la visite du sentier pédestre du « Château », il avait été constaté que le droit de passage situé au sein de l'ancienne caserne n'était pas respecté. Un courrier a donc été adressé aux nouveaux propriétaires de cet immeuble, ainsi qu'à l'association L'Union Moirantine, ancien propriétaire. Monsieur le Maire rappelle qu'un courrier avait été adressé à Me Prost, lors de l'établissement de l'acte de cession de ce bien, demandant de mentionner cette servitude dans l'acte authentique. Monsieur le Président de l'Union Moirantine conteste, dans un courrier en date du 6 mai dernier, l'existence de ce droit de passage.

#### **Parcelle Route du Hangar :**

Suite au désistement de M. Patrick Javouvez et de Madame Corinne Belle pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section AX n°450, il est proposé de céder ce terrain à Rachel Triboulet et Laurent Lacroix au prix de 25 € / m<sup>2</sup>.

#### **Projet d'implantation :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un pépiniériste souhaite implanter son activité à Moirans-en-Montagne. Il s'agirait de construire une serre destinée à la culture des végétaux. Le dossier de financement de cette opération est actuellement en cours. Le choix du site s'est porté sur le terrain situé près du giratoire sud. S'agissant de l'entrée de Moirans, Monsieur le Maire souligne l'intérêt de ce projet sur le plan environnemental. Il est rappelé également que ce terrain est communal, qu'il nécessitera des travaux de viabilisation et qu'il sera cédé au tarif en vigueur en zone d'activité, à savoir, 7,50 € le m<sup>2</sup>. Le montage financier n'étant pas encore arrêté, ce dossier sera présenté lors d'un prochain Conseil Municipal.

### **Commission Locale de Transfert de Charges :**

Monsieur le Maire rappelle que les opérations de transfert du musée du jouet nécessitent de réunir la Commission Locale de Transfert de Charges. Il est rappelé que cette commission est composée des 45 conseillers communautaires. Les travaux de cette commission étant relativement complexes, il a été proposé de former un groupe de travail composé de 6 personnes. Ce groupe de travail présentera ensuite le résultat de ses travaux à la CLETC. La commune de Moirans étant directement concernée par ce dossier, Monsieur le Maire propose de nommer Laurence Magnon, membre de ce groupe de travail, qui sera composé de Jean-Luc Fraichard, Denis Morel, Michel Blaser, Alain Rigaud, et Michel Juillard.

L'ensemble de ces questions sont adoptées à l'unanimité.

### **4. Questions diverses et Communications :**

Suite au décès de Monsieur Marcel Michaud, Monsieur le Maire présente, au nom des membres du Conseil Municipal, toutes ses condoléances à sa famille, et rappelle que Monsieur Michaud a été sapeur pompiers volontaire à Moirans-en-Montagne pendant de nombreuses années.

M. le Maire fait part d'un certain nombre de communications :

☞ Un courrier de remerciements de l'INSEE pour la réalisation de l'enquête pilote sur la famille et les logements lors du recensement de la population 2010.

☞ La famille Breniaux remercie la municipalité pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de M. Michel BRENIAUX.

*La séance est levée à 20 h*

*Le secrétaire de séance*

*Le Maire*

*Les Conseillers Municipaux*